

Avril #20, 1960.

M. Virally
Faculté de Droit de Strasbourg
Bas-Rhin
France.

Cher Monsieur le Professeur Virally:

Je voudrais vous informer qu'il y a vingt-deux ans qu'existe dans la ville de Mexico une institution non-lucrative, qui s'occupe de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des humanités et de quelques-unes des sciences sociales. Son nom est El Colegio de México et elle est dirigée par des personnalités bien connues.

El Colegio de México, en plus de sa tâche d'enseignement et de recherche, publie, depuis treize ans, une revue de littérature et de philologie hispaniques, et une autre d'histoire, depuis près de dix ans. Maintenant elle se propose d'initier une publication trimestrielle de politique ou de relations internationales.

Il s'agit, naturellement, d'une revue destinée à donner au public de langue espagnole, c'est à dire à l'Espagne et aux dix-neuf pays de l'Amérique Latine, une notion de ses propres problèmes internationaux et de ceux qui ont les principaux pays ou régions du monde actuel. Ces problèmes ne sont pas seulement juridiques, mais aussi politiques, économiques, sociaux et culturels.

La revue aura une section initiale dédiée aux articles, d'une extension moyenne de 15 à 30 feuillets, et dans lesquels un sujet particulier sera traité, dont la connaissance pourrait avoir un intérêt international. Il y aura une section de critique de livres et une autre de documents, où reproduits ceux qui pourraient avoir une notoire répercussion internationale.

El Colegio de México a l'intention de payer les collaborations qu'il publiera: il offre une rétribution de 40 dollars américains pour un article, et de 10 à 20 dollars pour une revue bibliographique, selon sa longueur. El Colegio ne prétend pas acquérir, par ces paiements, des droits littéraires exclusifs, c'est à dire, dans toutes les langues, mais seulement dans la langue espagnole. De cette façon les auteurs qui écrivent dans des langues autres que l'espagnole, pourront se servir des mêmes articles pour les publier dans d'autres langues.

El Colegio de México aimerait vous inviter cordialement à lui envoyer très bientôt une collaboration, peut-être sur quelques-uns des thèmes que vous avez traités récemment dans vos cours. Il aimerait aussi que vous considérez comme un des ses collaborateurs permanents de la revue, de façon que vous puissiez lui envoyer, sans

invitation spéciale de sa part, des articles qui pourraient émaner de votre travail habituel, avec la certitude qu'ils seront les bienvenus et publiés dans la revue.

El Colegio de México serait aussi très reconnaissant si vous pourriez nous indiquer le nom et l'adresse des personnes de votre connaissance, que vous pensez pourraient s'intéresser à collaborer avec nous.

Avec l'espoir de recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous prions, cher Monsieur le Professeur Virally, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments les plus distinguées.

Daniel Cosío Villegas
Apartado: 2123
México, D.F.

DCV/meh.-

FACULTÉ DE DROIT
ET DES
SCIENCES POLITIQUES
ET ECONOMIQUES

Monsieur Daniel COSIO-VILLEGAS
Apartado 2123
El Colegio de Mexico
Durango 93
M E X I C O 7 DF
(Mexique)

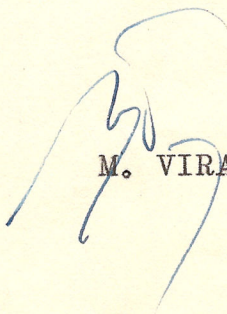
Cher Monsieur,

Je suis très honoré que vous ayez songé à moi pour collaborer à votre Revue sur les relations internationales et je vous en remercie. Je serai très heureux de vous adresser quelques articles.

Pour le moment, je n'ai que fort peu de choses qui soient prêtes. Je pourrais néanmoins vous proposer un article sur : "Le rôle politique du Secrétaire Général des Nations-Unies". Je crois toutefois devoir vous indiquer, que cet article a déjà paru dans la Revue française de droit international, en français bien entendu.

Vous pourriez également vous adresser je crois à mon collègue, Monsieur le Professeur René-Jean DUPUY de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques d'Aix-en-Provence et de l'Institut d'Etudes Juridiques de Nice. Son nom vous sera sans doute familier. Il a notamment écrit, il y a quelques années, un ouvrage sur le pan-américanisme. Vous pouvez lui écrire à l'Institut de Nice.

Je vous prie de bien vouloir agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


M. VIRALLY

mai 25, 1960.

M. Virally
Université de Strasbourg
Faculté de Droit
Strasbourg
France.

Cher Monsieur le Professeur Virally:

Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 30 avril par laquelle vous m'apprenez que vous acceptez en principe de prêter votre importante collaboration à notre revue sur des questions internationales.

La suggestion que vous nous faites de pouvoir traduire votre article sur "Le rôle politique du Secrétaire Général des Nations Unies" est excellente si, comme nous l'espérons il s'agit d'un article assez récent pour qu'aucun fait d'importance n'y laisse pas d'être considéré dûment.

Nous vous prions, par conséquent, que vous nous envoyez tout de suite un exemplaire de la revue française dans laquelle il a paru cet article.

Je dois vous remercier vivement encore de votre indication sur le professeur René-Jean Dupuy à qui j'écrirai immédiatement.

Avec l'espoir de recevoir bientôt de nouvelles vôtres, je vous prie de croire, cher Monsieur le Professeur l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Daniel Cosío Villegas
Apartado: 2123
México, D.F.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

FACULTÉ DE DROIT
ET DES
SCIENCES POLITIQUES
ET ECONOMIQUES

STRASBOURG, le 20 juin 1960

Monsieur Daniel Cosío Villegas
Apartado 2123
EL COLEGIO DE MEXICO
Durango 93
MEXICO 7 - D.F.
Mexique

Cher Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 25 mai dernier, je vous fais parvenir ci-joint un exemplaire de mon article sur "Le rôle politique du Secrétaire Général des Nations-Unies". Comme vous pourrez le constater, j'y ai apporté quelques compléments, notamment dans les notes, qui le mettent entièrement à jour.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P.J. 1


M. VIRALLY

Juillet 9, 1960.

M. Virally
Faculté de Droit de Strasbourg
Bas-Rhin
France.

Cher ami :

Je vous ai envoyé par courrier séparé un exemplaire du numéro 1 de la revue FORO INTERNACIONAL pour laquelle vous nous avez offert d'envoyer prochainement une collaboration.

Je voudrais être sûr que cet envoi non seulement renouvelera notre invitation, mais que l'apparence physique et le contenu de notre revue vous induiront à la considérer digne de votre collaboration.

En attendant, je vous prie de croire, cher ami, à mes sentiments les plus distingués.

Daniel Cosío Villegas

DCV/meh.-

México, D. F. a 14 novembre de 1960.

M. Michel Virally
Faculté de Droit et des
Sciences Politiques et Economiques
Université de Strasbourg
Strasbourg, FRANCIA

Cher Monsieur:

J'ai bien reçu votre article sur le rôle politique du Secrétaire Général des Nations Unies, dont j'ai pris connaissance avec un très vif intérêt.

Je voudrais le publier aussitôt que possible puisque le sujet est en rapport avec les récentes discussions aux Nations Unies; et je l'ai déjà fait traduire à ce propos.

Il existe, néanmoins, un problème. Votre travail, si lucide et juste, a été dépassé par les manifestations au Congo. Les pages de publication étant limitées, nous vous serions reconnaissants de ramener l'article à des dimensions plus réduites, tout en y traitant les événements de l'actualité politique qui ont changé - notablement la position du Secrétaire Général à l'égard des pays - membres.

Pourrions nous compter sur votre aide pour nous adresser le plus tôt possible l'article modifié.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments distingués.

Daniel Cosío Willegas.

DCV/ygn.